

ASSOCIATION SAINT-VINCENT

10, rue de Lorraine

78100 Saint-Germain en Laye

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008

esdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association SAINT VINCENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste



également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

II/ Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III/ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les différents documents communiqués à votre assemblée sur la situation financière et les comptes annuels de votre association.

A Colombes, le 25 juillet 2009

Le commissaire aux comptes

SARL COFIEC
Membre de la compagnie régionale
de Versailles

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned above the text 'Le gérant'.

Le gérant

ETABLISSEMENTS REGROUPEES

SOMMAIRE

CONSOLIDE ETABLISSEMENTS CONVENTIONNES ET ASSOCIATION

-	Bilan Actif	1
-	Bilan Passif	2
-	Compte de Résultat de l'exercice	3
-	Annexe	4 à 12
-	Détail Passif : Réserves	13

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008
 A C T I F

	2008			2007
	BRUT	AMORTIS- SEMENTS	NET	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Aménagements des Constructions	2 557 202,71	1 456 830,54	1 100 372,17	1 179 458,64
- Matériel de Transport	53 652,45	41 415,11	12 237,34	20 400,90
- Installations générales	21 883,78	11 738,74	10 145,04	12 303,63
- Matériel de bureau-informatique	57 932,38	50 753,86	7 178,52	8 014,34
- Mobilier	286 822,18	223 973,76	62 848,42	64 775,94
- Immobilisations en cours	4 474,00	0,00	4 474,00	0,00
TOTAL	2 981 967,50	1 784 712,01	1 197 255,49	1 284 953,45
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Dépôts et cautionnements :	26 753,74		26 753,74	26 592,16
- Dépôt de garantie :				
. Matériel NOOS	0,00		0,00	91,50
. Bip et clés parking Lorraine	60,00		60,00	60,00
. Gaz - Eau LA FERRIERE	87,81		87,81	87,81
TOTAL	26 901,55		26 901,55	26 831,47
CREANCES				
- D.D.A.S.S. (clients)	404 012,01		404 012,01	351 397,54
- Personnel - rémunérations dues	850,00		850,00	0,00
- Personnel - avances, acomptes et opposition	26,64		26,64	2 632,77
- Organismes sociaux produits à recevoir	45 424,16		45 424,16	
- Avances éducateurs	18 252,00		18 252,00	10 472,00
- Fournisseurs - avoirs	0,00		0,00	0,00
- Créances sur cession d'immobilisation	0,00		0,00	2 500,00
- Autres produits à recevoir	7 289,06		7 289,06	20 847,59
- Débiteurs divers	5 933,97		5 933,97	9 039,83
TOTAL	481 787,84		481 787,84	396 889,73
DISPONIBILITES				
- Chèques à encaisser	0,00		0,00	577,00
- Banque Economat S.G.	23 070,35		23 070,35	29 461,24
- Banque Foyer S.G.	452 593,34		452 593,34	394 203,16
- Compte S.G.	0,00		0,00	0,00
- Caisse	818,49		818,49	559,40
- SOCIETE GENERALE n° 1	6 291,05		6 291,05	6 942,85
- SOCIETE GENERALE compte sur livret	33 373,74		33 373,74	32 533,26
- SOCIETE GENERALE comptes à terme	71 736,58		71 736,58	70 000,00
TOTAL	587 883,55		587 883,55	534 276,91
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
	2 889,59		2 889,59	5 288,28
TOTAL GENERAL	4 081 430,03	1 784 712,01	2 296 718,02	2 248 239,84

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008
 PASSIF

	2008	2007
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>		
Fonds associatifs	484 641,45	484 526,67
Subventions d'investissement externes non amortissables	73 480,43	73 480,43
Provisions réglementées (réserve de trésorerie)	0,00	364 775,85
Provisions réglementées (réserve des plus-values nettes d'actif)	0,00	0,00
Charges non financées par les tutelles	-48 036,95	-5 913,24
TOTAL	510 084,93	916 869,71
<u>RESULTAT : Association</u>		
	39 845,36	114,78
<u>RESULTATS ET RESERVES EN LIAISON AVEC LES TUTELLES</u>		
Excédent affecté au financement des mesures exceptionnelles	120 368,06	0,00
Réserve de compensation	84 914,46	44 914,46
Réserve de trésorerie	138 085,70	138 085,70
Excédent lié à l'investissement	3 600,00	3 600,00
Dépenses inopposables aux tiers financeurs	-359 347,16	
Solde à reverser auprès des organismes financeurs	43 045,20	9 649,68
Solde à récupérer auprès des organismes financeurs	0,00	-247 692,19
Solde excédentaire N à affecter par les organismes financiers	126 584,89	89 084,70
TOTAL	157 251,15	37 642,35
<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES</u>		
- Travaux du Gai Logis	71 214,80	71 214,80
- Amortissements	-28 681,99	-21 364,43
- Travaux de sécurité	73 980,60	74 440,60
- Amortissements	-22 281,96	-17 534,31
TOTAL	94 231,45	106 756,66
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>		
Provisions réglementées - couverture du besoin en fonds de roulement	363 708,85	
Provisions réglementées - renouvellement des immobilisations		
Provisions réglementées - amortissements dérogatoires		
Provisions réglementées - réserve des plus-values nettes d'actif	1 067,00	
TOTAL	364 775,85	
<u>PROVISION POUR CHARGES</u>		
- Provisions pour Compte Epargne Temps	27 177,92	48 634,32
- Provisions pour pensions et obligations similaires	285 465,65	240 049,47
- Autres provisions pour charges	2 838,57	2 838,57
TOTAL	315 482,14	291 522,36
<u>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</u>		
- Emprunt S.G. (900.000 F)	0,00	15 094,23
- Emprunt S.G. (travaux du Gai Logis)	180 781,86	196 140,36
- Emprunt S.G. (travaux mur mitoyen)	2 247,92	15 353,40
- Emprunt S.G. (travaux de sécurité)	247 936,89	286 599,08
- Echéances à payer	0,00	946,75
- Banque Economat S.G.	0,00	0,00
TOTAL	430 966,67	514 133,82
<u>DETTES FOURNISSEURS</u>		
	81 856,08	91 552,34
<u>DETTES FISCALES ET SOCIALES</u>		
- Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00
- Dettes provisionnées pour congés à payer	75 411,84	75 468,76
- Charges sociales et fiscales provisionnées sur congés à payer	41 548,23	43 828,93
- Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	134 813,23	127 220,17
- Etat et autres collectivités locales	8 276,00	7 687,00
TOTAL	260 049,30	254 204,86
<u>AUTRES DETTES</u>		
- Créiteurs divers	840,00	840,00
- Charges à payer	41 335,09	34 602,96
TOTAL	42 175,09	35 442,96
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>		
	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	2 296 718,02	2 248 239,84

COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2008

	2008	2007
Prix de journée	3 376 815,14	3 351 093,56
Autres produits	67 194,18	81 331,55
Utilisation provision pour travaux	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 444 009,32	3 432 425,11
Achats non stockés de matières et fournitures	290 717,60	290 188,92
Services extérieurs	344 863,91	332 776,88
Autres services extérieurs	189 468,43	172 100,63
Impôts, taxes et versements assimilés	129 007,66	127 120,23
Charges de personnel	1 623 551,69	1 623 579,50
Dotations aux amortissements	201 438,83	237 126,88
Autres charges de gestion courante	544 359,26	540 048,14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 323 407,38	3 322 941,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	120 601,94	109 483,93
Revenus du compte sur livret	3 395,93	2 577,06
Produits de cessions des V.M.P.		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 395,93	2 577,06
Intérêts sur emprunts	20 969,41	25 927,54
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	20 969,41	25 927,54
RESULTAT FINANCIER	-17 573,48	-23 350,48
RESULTAT COURANT	103 028,46	86 133,45
Produits exceptionnels :		
- sur opérations de gestion	39 574,90	894,84
- sur opérations de capital	2 000,00	0,00
Quote-part subventions d'investissement virée au résultat	12 525,21	12 525,21
Reprises sur provisions pour charges	0,00	0,00
Reprises exceptionnelles :		
- à la réserve de trésorerie	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 100,11	13 420,05
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	348,00	75,25
Dotations exceptionnelles :		
- à la réserve de trésorerie	0,00	0,00
- aux provisions réglementées	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	348,00	75,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	53 752,11	13 344,80
RESULTAT DE L'EXERCICE	156 780,57	99 478,25
Reprise partielle résultats	9 649,68	-10 278,77
RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE	166 430,25	89 199,48

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2008

Les comptes regroupés incluent l'Association Saint-Vincent et les établissements conventionnés financés par prix de journées (Foyer de Lorraine et le Gai Logis, Service Jeunes Majeurs, Service d'Accueil en Urgence, Service Commun).

I. Principes et méthodes comptables

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf exceptions indiquées dans les autres informations,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du Plan Comptable Général - PCG (Règlement 99-03) et des Règlements du Comité de la Réglementation Comptable - CRC - modifiant la version 1999 du PCG, ainsi que des dispositions particulières résultant du Règlement du CRC n° 99-01 du 16 Février 1999 portant sur le plan comptable des Associations ainsi que l'avis n° 2007-05 du 4 Mai 2007 du Conseil National de la Comptabilité (CNC).

II. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Immeubles

Les immeubles sont évalués sur les bases suivantes :

- Foyer : 110 716 € et Maison de Vacances de "La Ferrière" : 14 254 €. Evaluations établies en Janvier 1968, lors de la modification du statut de l'Association ;
- Gai Logis : 274 408 €. Estimation indiquée dans le traité de fusion des associations "GAI LOGIS" et "SAINT-VINCENT" établi devant Notaire le 6 Décembre 1988.

Aucun amortissement pour dépréciation des immeubles, fonction de leur durée probable de vie, n'a été constaté pour les raisons suivantes :

- un amortissement annuel des immeubles utilisés par le Foyer de Lorraine n'est pas susceptible d'être pris en charge dans les budgets arrêtés par la DAS des Yvelines ;
- les plus-values latentes sur ces immeubles sont très importantes ;
- les valeurs brutes inscrites au bilan sont considérées comme représentatives de la valeur des terrains, par principe non amortissable.

Autres immobilisations

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - Installations générales et agencements des constructions | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport | 4 à 5 ans |
| - Matériel de bureau, informatique et mobilier | 4 à 10 ans |

A compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2005, les comptes ont été établis en application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. L'application de cette nouvelle réglementation n'a pas d'impact sur les comptes de l'association.

Créances

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds Associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent les ressources ayant une affectation certaine, provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Les fonds associatifs « avec droit de reprise » comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'Association avec conditions provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

Charges non financées par les tutelles

Il s'agit de dépenses que l'Autorité de Financement refuse en application de l'article R.314-52 du CASF lors de l'approbation du Compte Administratif considérant qu'elles sont manifestement étrangères à celles qui avaient été envisagées lors de la procédure de fixation du tarif. Elles sont donc portées en moins des Fonds associatifs. Cette année, il a été comptabilisé à ce compte la somme de 39 450,12 € par virement du compte de liaison association.

Dépenses inopposables aux tiers financeurs

Il s'agit de dépenses, notamment les droits pour congés à payer, qui ne sont pas pris en compte de l'article R.314-26 du CASF dans le cadre des tarifs accordés par les autorités de tarification. Elles sont donc inopposables aux financeurs.

Provisions réglementées

Les comptes de provisions réglementées sont les suivants :

- Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ;
- provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ;
- amortissements dérogatoires ;
- réserve des plus-values nettes d'actif.

S'agissant de provisions réglementaires, elles ne sont pas soumises au règlement n° 2000-06 relatif aux passifs.

Subventions d'investissement amortissables

Les subventions d'investissement sont reprises à hauteur des amortissements des immobilisations qu'elles ont financés.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).
Les intérêts courus non échus sont constatés en fin d'exercice.

Provisions pour risques et charges

Le personnel étant financé sur des fonds publics, les engagements de départ à la retraite ont été provisionnés pour la première fois en 2005 et imputés en report à nouveau pour un montant de 165 603 €. L'évaluation de la provision au 31 Décembre 2008 conduit à un engagement global de 285 465,65 €. La provision est évaluée dans le cas d'une mise à la retraite par l'employeur à 65 ans, et déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- . conventions collectives applicables et accord d'entreprise ;
 - . table de mortalité Homme / Femme INSEE ;
 - . turn-over moyen ;
 - . progression des salaires et GVT estimée à 1,50 % ;
 - . taux d'actualisation retenu à 4,00 %.
-

Comptes de régularisation-actif/passif

- Créances – Produits à recevoir	
. Remboursement 2007-2008 CIF – Mme GOMIS	29 533,57 €
. Charges sociales sur IJSS à recevoir	2 064,69 €
. Indemnités journalière sécurité sociale et prévoyance CHORUM	13 825,90 €
	<hr/>
	45 424,16 €
- Autres produits à recevoir	
. Remboursement frais médicaux	3 893,13 €
- Intérêts sur les comptes livrets de l'Association	3 395,93 €
	<hr/>
	52 713,22 €
	=====

Autres recettes – Charges à payer

- Provision brute pour congés payés	75 411,84 €
- Charges sociales sur provision pour congés payés	41 548,23 €
- solde formation continue UNIFAF	18 607,36 €
- Frais pédagogiques Mme GOMIS	3 386,08 €
- AGEFIPH 2008	2 578,16 €
- Autres charges à payer	21 185,52 €
(EDF- habillement – téléphone – transport – taxi – coiffeur etc...)	
- Honoraires COFIEC et SFPB	20 149,57 €
	<hr/>
	41 335,09 €
	=====

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'Association, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Cette année, suite à la décision du Conseil d'Administration, il a été décidé d'annuler le compte de liaison du Foyer, dans la comptabilité de l'Association, soit 39 450,12 € représentant le montant des dépenses non financées par la Tutelle et qui est porté dans les fonds associatifs du Foyer. Un produit exceptionnel de 39 450,12 € est donc constaté dans les comptes de l'Association.

Désignation de l'établissement

Saint-Vincent (Comptes regroupés)
10, rue de Lorraine
78100 Saint-Germain-en-Laye

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE
2008
en Euros

N° DES COMPTES	INTITULES DES COMPTES	VALEUR BRUTE au 1er Janvier N (1)	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE (2)	CESSIONS ET MISES AU REBUT DE L'EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE DE L'EXERCICE	VALEURS BRUTES au 31 Décembre N (5) = (1)+(2)-(3)+(4)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
201	Frais d'établissement					
203	Frais de recherche et de développement					
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, ...					
206	Droit au bail					
208	Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
211	Terrains					
212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
213	Constructions sur sol propre	2 556 039,20	23 047,28			2 579 086,48
214	Constructions sur sol d'autrui					
215	Installations, matériel et outillage techniques					
218	Autres immobilisations corporelles	398 093,85	16 154,85	15 841,82		398 406,88
dont	Installations générales, agencements, aménagements divers					
dont	Matériel de transport	65 726,38				
dont	Matériel de bureau et informatique	55 057,50	2 874,89	12 074,00		53 652,38
dont	Mobilier	277 309,97	13 279,96	3 767,82		57 932,39
23	Immobilisations en cours		4 474,00			286 822,11
						4 474,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
26	Participations et créances rattachées					
271	Autres titres immobilisés					
272	Prêts					
275	Autres immobilisations financières	26 831,47	161,58	91,50		26 901,55
TOTAL GENERAL		2 980 964,52	43 837,71	15 933,32		3 008 868,91

Désignation de l'établissement

Saint-Vincent (Comptes regroupés)
 10, rue de Lorraine
 78100 Saint-Germain-en-Laye

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE
 2007
 en Euros

N° DES COMPTES	INTITULES DES COMPTES	AMORTISSEMENTS CUMULES au 31 Décembre N-1 (1)	DOTATIONS DE L'EXERCICE (2)	DIMINUTIONS RESULTANT DES SORTIES DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES au 31 Décembre N (4) = (1) + (2) - (3)
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
2801	Frais d'établissement				
2803	Frais de recherche et de développement				
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, ...				
2806	Droit au bail				
2808	Autres immobilisations incorporelles				
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2811	Terrains				
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				
2813	Constructions sur sol propre		104 292,34		1 468 569,28
2814	Constructions sur sol d'autrui				
2815	Installations, matériel et outillage techniques				
2818	Autres immobilisations corporelles	304 902,66	27 081,77	15 841,82	316 142,61
dont	Installations générales, agencements, aménagements divers				
dont	Matériel de transport	45 325,49	8 163,58	12 074,00	41 415,07
dont	Matériel de bureau et informatique	44 280,25	3 468,15		47 748,40
dont	Mobilier	215 296,92	15 450,04	3 767,82	226 979,14
TOTAL GENERAL		1 669 179,60	131 374,11	15 841,82	1 784 711,89

Désignation de l'établissement

Saint Vincent (Comptes regroupés)
10, rue de Lorraine
78100 Saint-Germain-en-Laye

TABEAU DES PROVISIONS

EXERCICE
2008
en Euros

N° DES COMPTES	INTITULES DES COMPTES	MONTANTS au 31 Décembre N-1 (1)	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE (2)	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE (3)	RECLASSEMENTS DE L'EXERCICE (4)	MONTANTS au 31 Décembre N (5) = (1)+(2)-(3)+(4)
----------------	-----------------------	---------------------------------	---------------------------------	-------------------------------	---------------------------------	---

RESERVES DE COMPENSATION

10686	des déficits d'exploitation		20 000,00			20 000,00
10687	des charges d'amortissements	44 914,46	20 000,00			64 914,46
			20 000,00			20 000,00

PROVISIONS REGLEMEENTES

141	destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement pour renouvellement des immobilisations					
142	Amortissements dérogatoires				363 708,85	363 708,85
14861	Reserves des plus values nettes d'actif immobilisé					
14862	Reserves des plus values nettes d'actif circulant				1 067,00	1 067,00

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

151	Provisions pour risques					
153	Engagements de retraite					
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (grosses réparations)		62 329,58	16 913,41	240 049,47	285 465,64
158	Autres provisions pour charges	51 472,89	27 177,92	48 654,32		30 016,49

PROVISIONS POUR DEPRECIATION AUTRES QUE COMPTES FINANCIERS

29	Dépréciation des immobilisations					
39	Dépréciation des stocks et encours					
49	Dépréciation des comptes de tiers					

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS

59	Dépréciation des comptes financiers					
----	-------------------------------------	--	--	--	--	--

TOTAL GENERAL

		96 387,35	129 507,50	65 547,73		765 172,44
--	--	-----------	------------	-----------	--	------------

Dont dotations et reprises de l'exercice

d'Exploitation						
Financières			62 329,58			
Exceptionnelles			27 177,92			

Désignation de l'établissement

Saint-Vincent
Saint-Vincent (Comptes regroupés)
 10, rue de Lorraine
 78100 Saint-Germain-en-Laye

**ETAT DES ECHEANCES
 DES CREANCES ET DES DETTES**

Exercice
 2008
 en Euros

CREANCES	MONTANT BRUT	DONT A UN AU PLUS	DONT A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts			
Autres immobilisations financières	26 901,55		26 901,55
ACTIF CIRCULANT			
Comptes de liaison			
Avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	404 012,01	404 012,01	
Personnel et comptes rattachés	876,64	876,64	
Caisses sociales (sur rémunérations)	45 424,16	45 424,16	
Etat et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers	31 475,03	31 475,03	
TOTAL GENERAL	508 689,39	481 787,84	26 901,55

DETTES	MONTANT BRUT	DONT A UN AU PLUS	DONT A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	DONT A PLUS DE CINQ ANS
TOTAL GENERAL	815 047,13	442 802,43	252 764,19	119 480,51
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit et organismes publics				
Comptes de liaison Siège	430 966,65	58 721,95	252 764,19	119 480,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 856,09	81 856,09		
Dettes fiscales et sociales	260 049,30	260 049,30		
Autres dettes	42 175,09	42 175,09		
TOTAL GENERAL	815 047,13	442 802,43	252 764,19	119 480,51

Désignation de l'établissement

Saint-Vincent

Saint-Vincent (Comptes regroupés)

10, rue de Lorraine

78100 Saint-Germain-en-Laye

TABLEAU DES EMPRUNTS EN COURS

Exercice
2008
en Euros

ORGANISME PRETEUR	Date de souscription	Durée	Taux	Capital emprunté	Dettes en fin d'exercice N-1		Remboursements N		Dettes en fin d'exercice N	
					Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
SOCIETE GENERALE 003 (Aménagement cour Foyer de Lorraine)	31/10/1998	10 ans	6,45%	137 204,12	15 094,23	450,17	15 094,23	450,17	0,00	0,00
SOCIETE GENERALE 209 (Travaux du Gai Logis)	11/12/2002	15 ans	5,20%	262 040,20	196 140,37	55 811,62	15 358,50	9 836,69	180 781,87	45 974,93
SOCIETE GENERALE (Travaux mur mitoyen)	28/11/2003	63 mois	4,95%	60 000,00	15 353,40	479,57	13 105,48	465,31	2 247,92	14,26
SOCIETE GENERALE (Travaux de sécurité)				373 678,76	286 599,08	41 025,49	38 662,22	11 163,96	247 936,86	29 861,53
Intérêts courus					946,75		-946,75		0,00	

TOTAL GENERAL

				832 923,08	514 133,83	97 766,85	81 273,68	21 916,13	430 966,65	75 850,72
--	--	--	--	------------	------------	-----------	-----------	-----------	------------	-----------

DETAIL PASSIF

RESERVES

	FOYER DE LORRAINE	SERVICE JEUNES MAJEURS	SERVICE D'ACCUEIL URGENCE	TOTAL
<u>I - PROVISIONS REGLEMENTEES</u>				
<u>- Couverture du besoin en fonds de roulement</u>				
Compte 141				
Solde au 31/12/2007	348 025,71	7 439,35	8 243,79	363 708,85
Reprise 2008				
<u>- Réserve des plus-values nettes d'actif</u>				
Compte 1486				
Solde au 31/12/2007	1 067,00			1 067,00
Reprise 2008				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES 31/12/2008	349 092,71	7 439,35	8 243,79	364 775,85
<u>II - RESERVES</u>				
<u>- Excédent affecté à l'investissement</u>				
Compte 10682				
Solde au 31/12/2007		3 600,00		3 600,00
Affectation du résultat 2007				
sous-total 1 au 31/12/2008		3 600,00		3 600,00
<u>- Réserve de trésorerie</u>				
Compte 10685				
Solde au 31/12/2007	60 369,81	32 867,35	44 848,54	138 085,70
Affectation du résultat 2007				
sous-total 2 au 31/12/2008	60 369,81	32 867,35	44 848,54	138 085,70
<u>- Réserves de compensation</u>				
Compte 10686				
Solde au 31/12/2007		44 914,46		44 914,46
Affectation du résultat 2007	20 000,00			20 000,00
Compte 10687				
Solde au 31/12/2007				0,00
Affectation du résultat 2007	20 000,00			20 000,00
sous-total 3 au 31/12/2008	40 000,00	44 914,46	0,00	84 914,46
TOTAL RESERVES AU 31/12/2008	100 369,81	81 381,81	44 848,54	226 600,16